
	<p align="center">Bachelor of arts HES-SO en arts visuels EDHEA - école de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2019-2020</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	X5 eXploration 5	
Type de module	Module avancé, obligatoire*, avec options	
Code	8X5	
Type de formation	Bachelor HES-SO en arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Automne, semestre 5	
Lieu	EDHEA – école de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, Allemand, Italien et Anglais	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 23, 24 et 25 Règlement de la formation de base bachelor et master HES-SO, du 15 juillet 2014)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et aux étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant-e s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.</p> <p>Pour faire suite aux enseignements théoriques, l'étudiant-e sera amené-e à choisir un-e directeur/trice afin de développer une réflexion personnelle, en lien avec les exigences théoriques abordées jusqu'ici, que ce soit en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étendre ses connaissances en histoire de l'art, - travailler au développement d'un regard critique sur un art en devenir, - développer une réflexion transdisciplinaire. <p>Très concrètement, ces activités réflexives vont permettre à l'étudiant-e, partant des contextes socio-historiques de la pratique artistique, d'affiner des capacités de formulation, de réflexion, de critique et d'auto-analyse, dont les bases d'une réflexion seront présentées en plenum.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	Le suivi individuel du mémoire offre à l'étudiant et à l'étudiante la possibilité d'engager une réflexion personnelle et d'amorcer la formulation écrite de cette dernière, en vue de la rédaction de son mémoire théorique. Les sujets de ces derniers peuvent être librement choisis par l'étudiant-e, mais ils doivent cependant être tirés des domaines de l'histoire de l'art, de l'esthétique ou de la philosophie de l'art, de la philosophie, de l'art contemporain, de la sociologie de l'art ou s'insérer dans le cadre général des sciences humaines. L'étudiant et l'étudiante choisissent parmi les enseignants et enseignantes des branches théoriques et de certains responsables des Unités leur directeur/directrice de mémoire.	
Modalités d'évaluation et validation	Selon un échéancier fixé au début du semestre, l'étudiant et l'étudiante établissent un plan de travail et présentent les références bibliographiques et les orientations iconographiques de leur travail ainsi qu'un bref exposé et une ébauche de l'argument ou de la problématique qu'ils veulent développer, en contact régulier avec la personne qui va diriger le mémoire. L'évaluation porte sur le respect de l'échéancier et sur la qualité des productions des étudiants et étudiantes par la directrice ou le directeur de mémoire d'une part, et sur la présentation de la recherche selon les exigences attendues lors du plénum, les deux devant aller de pair.	
Modalité de remédiation	Remédiation possible, travaux complémentaires à rendre.	
Enseignant-e-s	Les directeurs et directrices de mémoire pouvant être choisis sont les suivants : Alain Antille, Benoît Antille, Raphaël Brunner, Marco Costantini, Christian Indermuhle, Geneviève Loup, Jérôme Leuba, Marie Sacconi, Vivianne Van Singer, Marie Velardi, Pascal Landry	
Nom du/de la responsable du	Françoise Brunner, coordinatrice Bachelor en arts visuels	

module	
Descriptif validé le	25.06.19
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels